



## Question – Réponse

**Prof. Em. P. BLOCK**

**On m'a implanté un défibrillateur cardiaque il y a un an. Il y a peu, un ami m'a mis en garde contre l'utilisation d'un smartphone dans mon cas. Y a-t-il un risque ?**

Les défibrillateurs automatiques implantables, comme les stimulateurs cardiaques aussi appelés pacemaker, analysent les signaux électriques émis par le cœur et y réagissent en cas de troubles sévères du rythme (pauses prolongées, fibrillation ventriculaire). Mais ils peuvent également réagir de manière erronée à des signaux parasites (interférences) en provoquant par exemple un choc

électrique inapproprié ressenti de manière désagréable et/ou un arrêt de la stimulation avec syncope, suite à son dérèglement. Ces signaux parasites sont des interférences électromagnétiques (EM) produites par un certain nombre d'appareils électriques, comme ceux utilisés pour les examens en résonance magnétique nucléaire ou encore les fours et plaques à cuisson à induction (si l'on est tout près), les câbles à haute tension, mais également les émetteurs de radiofréquence. Pour cette raison il est fortement recommandé de porter son GSM ou smartphone à l'oreille située du côté

opposé du stimulateur/défibrillateur, et de ne pas placer son téléphone portable dans une poche située au-dessus du stimulateur. Ceci même s'il apparait d'après une étude récente présentée en 2015 au congrès EHRA EUROPACE-CARDIOSTIM que les stimulateurs/défibrillateurs de la dernière génération seraient moins sensibles à ces interférences, le risque d'interférence n'étant plus que de 0,3%. Toutefois, compte tenu de l'importance potentielle de ce risque, il demeure indiqué de toujours garder une distance minimale de 20 cm entre son smartphone et le stimulateur/défibrillateur. ||